

# SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial  
d'Aménagement Numérique  
de Corse*

LIVRET 8

## **La transformation de l'action publique**

*La cinquième branche*



## Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula  
Version 1.0 de mars 2022

Date de publication : Mars 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval  
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil  
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de  
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour  
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises  
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site  
<https://www.numerique.corsica>

Sous Licence Creative Commons BY NC ND  
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



**Sunta**

## Sommaire

- 1 Enjeu 1 : Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales p.5
- 2 Enjeu 2 : Préparer la transformation digitale de l'administration p.8
- 3 Enjeu 3 : Engager une modernisation de l'action publique par le Design p.13
- 4 Enjeu 4 : Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique p.16
- 5 Enjeu 5 : Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne p.18
- 6 Enjeu 6 : Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique p.21
- 7 Enjeu 7 : La donnée publique un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique p.24
- 8 Enjeu 8 : S'engager sur la voie d'un numérique responsable p.26
- 9 Enjeu 9 : La cybersécurité un enjeu central de l'action publique p.29
- 10 Enjeu 10 : Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale p.31
- Récapitulatif des enjeux et des pistes d'actions p.35

## **Une île solidaire qui remet le citoyen au cœur de l'action publique**

Outre ses nombreux atouts, la Corse souffre aussi de nombreux handicaps qui nécessitent une mobilisation des solidarités et de l'action publique. Elle est une des régions les plus pauvres de France, avec un PIB/habitant 5 % inférieur au PIB national, et compte des retards structurels importants (réseau routier, réseau ferré, vieillissement de la population, isolement géographique, exode rurale...).

L'action publique en Corse constitue l'un des leviers essentiels d'un rattrapage, d'un renouveau économique, social et culturel susceptible de gommer les inégalités, de rééquilibrer les territoires mais aussi de redonner au citoyen sa capacité d'agir et de s'investir dans la vie publique.

L'efficacité de l'action publique en Corse est fortement conditionnée par la volonté de construire des services publics au plus proche des usagers. Le numérique doit accompagner cette transformation et recréer les solidarités nécessaires afin de ne laisser personne sur le bord du chemin de l'émancipation.

Il ne s'agit donc pas de créer des services publics désincarnés et seulement dématérialisés mais au contraire d'utiliser la dématérialisation pour se rapprocher du citoyen. Il faudra pour cela œuvrer à une simplification des démarches administratives, une amélioration du cadre de vie et une meilleure prise en compte des citoyens dans les décisions et dans l'élaboration des services publics. C'est tout l'objet des enjeux présentées ci-après.

## **{ 1 } Enjeu 1 : Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales**

Les Civic Tech<sup>1</sup> connaissent une utilisation croissante. Ce terme générique désigne l'ensemble des initiatives publiques, privées ou associatives qui renforcent l'engagement citoyen, la participation démocratique et la transparence de l'action publique via des services numériques.

Cette palette de solutions au service de l'intelligence collective répond à un besoin croissant de la population de contribuer au-delà des échéances électorales au développement de leurs territoires, et aux collectivités de mieux laisser aux citoyens l'opportunité de s'exprimer sur des sujets relatifs à la vie publique.

Cela appelle une meilleure communication sur les initiatives locales via le développement de plateformes sociales à destinations des citoyens.

Mobiliser à l'échelle d'un territoire cette intelligence citoyenne suppose la mise en place de services numériques dédiés, à la main du territoire et de ses institutions démocratiques. Cela nécessite aussi d'accompagner et de fédérer les associations et les porteurs de projets œuvrant à une meilleure inclusion citoyenne, de former des e-ambassadeurs de la citoyenneté qui pourront, à leur tour, former et sensibiliser les publics. Cela pour permettre au plus grand nombre de s'investir dans les débats publics sans céder aux polémiques, fakenews, humeurs des réseaux sociaux grand public portés par les Gafam notamment.

Ces plateformes de concertation/consultation publique permettent notamment de :

- Renforcer la proximité élus-citoyens ;
- Créer des collectifs autour d'actions publiques ;
- Engager des actions collectives autour de grands enjeux/projets structurants d'action publique ;
- Ancrer une culture de la démocratie ouverte, du débat et de l'engagement citoyen ;
- Sortir de l'emprise des réseaux sociaux commerciaux et de leur dérive ;
- Accompagner les collectifs qui se mobilisent autour d'un engagement citoyen pour que ces derniers cultivent une culture participative.

---

1 - Consultation via une plateforme numérique des citoyens sur un projet ; Concertation numérique pour un projet de planification urbain ou d'aménagement ; Amélioration du cadre de vie en intégrant le retour usager ; Mise en place d'un budget participatif ; Association des citoyens pour le financement de projets ; Partage des données de la collectivité (open data).

## Cunsultazione 5G

### Description

Le déploiement de la 5G soulève des enjeux essentiels en Corse : choix de société, modèle économique, impacts sur la santé et sur l'environnement... Le 31 juillet 2020 l'Assemblée de Corse votait un moratoire sur ce sujet, afin que les élus et les Corses dans leur ensemble puissent se forger un avis éclairé et s'orienter vers un développement responsable et réfléchi de cette technologie sur l'île. Le 30 septembre 2021, l'Assemblée de Corse réaffirmait le principe du moratoire et se prononçait en faveur d'une concertation citoyenne autour du déploiement de la 5G en Corse.

Sur cette question la Collectivité de Corse a donc souhaité initier une démarche consultative dans un esprit non-partisan en se positionnant comme garante de son intégrité. Une consultation, via un questionnaire en ligne, accessible à tous a ainsi été lancée au mois de février et mars 2022. Ses résultats seront partagés de façon transparente. Toutes les contributions soumises par les participants n'auront pas vocation à être reprises telles quelles par la Collectivité de Corse. Une fois analysées, elles nourriront néanmoins sa réflexion pour élaborer la feuille de route de la 5G en Corse.

### Objectif du projet

La consultation vise à informer sur la 5G, à alimenter le débat démocratique sur cette question et, au-delà, à questionner l'avenir numérique de l'île.

Elle a également pour but de solliciter les contributions de toutes les parties prenantes (citoyens, élus, opérateurs, associations ou acteurs économiques) sur un sujet clé, celui d'une technologie de communication qui interroge autant l'économie que la société, la santé ou l'environnement.

### Porteur du projet

Collectivité de Corse

### Contact

<https://cunsultazione5g.corsica/lab@isula.corsica>

CUNSLTAZIONE **5G**

{ 6 }

Inclusif

Frugal

Capacitant

Équitable

Protecteur

Démocratique

Innovant

En même temps, le numérique doit servir de catalyseur de nouvelles initiatives solidaires. Comme cela a été le cas lors de la crise sanitaire de mars 2020 avec la plateforme Initiativi Covid. Cette dernière recensait les nombreuses initiatives solidaires qui ont émergé en Corse pour faire face à la situation de crise. Près de 350 initiatives relevant de l'entraide et de l'auto-organisation ont été recensées sur cette plateforme, et ont démontré la capacité de la société corse à fournir des solutions crédibles en situation de crise, qu'il s'agisse d'assurer la continuité pédagogique, de garantir l'approvisionnement alimentaire des personnes en difficulté, de venir en aide aux personnes seules ou encore de prototyper du matériel médical pour tenter de répondre aux urgences. Sur le plan des solidarités, le numérique doit se mettre au service de l'entre-aide, de l'économie solidaire, du financement participatif, des monnaies locales...

**Piste d'actions identifiée :**

***90. Décliner et mettre à disposition une palette de services orientée « Civitech »***

autour de deux axes principaux :

- Offrir aux collectivités une plateforme participative et de consultation citoyenne permettant de rapprocher le citoyen, des élus et de mieux les intégrer dans le processus démocratique ;
- Mettre à disposition des territoires des services en ligne de mobilisation citoyenne et d'action locale. Ces services permettront de lancer des initiatives solidaires, de les cartographier, de recenser les acteurs, d'offrir un service solidaire (pétition, aide ciblée, action de soutien, évènement participatif...).

## **{ 2 } Enjeu 2 : Préparer la transformation digitale de l'administration**

Il est souvent reproché à l'action publique ses lenteurs, son mille-feuille administratif qui du point de vue du citoyen complique ses démarches et occulte souvent l'aide à laquelle il aurait droit mais qu'il ne connaît pas (la Corse se caractérise comme une des régions où l'aide sociale est la moins sollicitée). Cet émiettement de l'action publique provoque une déperdition de moyens (perte de temps, d'argent, lourdeurs administratives, déperdition d'énergie) préjudiciable à la qualité du service rendu et à la motivation des agents de la fonction publique.

Si le numérique peut permettre aujourd'hui de rendre les services publics accessibles à tous les citoyens, il nécessite de l'acteur public qu'il réunisse à la fois une vision stratégique, une vision usager et une vision technique. L'ingénierie pour faire converger ces trois points de vue appelle la mobilisation de compétences et de moyens qui font défaut aux petites collectivités.

De même l'urbanisation d'un système d'information repose sur une architecture complexe associant socle technique, socle applicatif et données.

Pourtant les collectivités doivent organiser leur transformation digitale pour faciliter leur transition vers un numérique au plus proche des besoins des usagers en tenant compte de la nécessité d'accompagner la montée en compétences générales des agents, d'étudier les transformations induites sur les conditions de travail (comme l'impact sur les postes de travail) et la nature du service rendu au public.

Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur la capacité des petites collectivités et petites entités publiques de Corse à relever ces défis. Elles ne le pourront pas si elles ne sont pas accompagnées. Celles ayant une taille intermédiaire le pourront difficilement. Seules quelques-unes disposent de la taille critique suffisante pour le faire. Elles sont très peu nombreuses, quelques dizaines tout au plus : Collectivité de Corse ses agences et offices, CAPA, CAB, Mairie de Bastia, Mairie d'Aiacciu, Mairie de Porti Vechju, CCI, Chambres des métiers, hôpital de Bastia, hôpital d'Aiacciu.

**6 pistes d'actions ont été identifiées :**

- 91. Mobiliser la communauté des DSI, DGS, DRH, et agents investis autour de la transformation digitale de l'action publique.** Vue comme un Think-Thank, cette association permettra d'engager une réflexion sur la transformation digitale des collectivités, de partager les retours d'expériences, de définir des stratégies communes, de faire émerger des projets collectifs, de dégager des économies d'échelle par des groupements de commandes, de peser dans les discussions avec les offreurs de solutions...
- 92. Susciter la mise en œuvre de schéma directeur de transformation digitale au sein des collectivités.** Ceci dans le cadre d'une approche partagée autour d'un modèle d'urbanisation commun adapté à l'action publique ;
- 93. Mettre à disposition un centre de ressources et de services numériques opérationnels en faveur de l'action publique,** dans le cadre d'une action de mutualisation autour d'un opérateur technique ;
- 94. Assurer une veille active sur les appels à projets nationaux et européens en faveur de la transformation digitale de l'administration** pour mobiliser des collectifs associant des petites collectivités et accélérer les transformations digitales ;
- 95. Former et accompagner les élus dans le processus de transformation digitale de leur institution ;**
- 96. Accompagner les personnels des collectivités autour de la transformation de leur métier par le numérique** (exemple : en utilisant des dispositifs de type APTIC entreprise). Cette démarche doit être intégrée au sein des plans de formation des collectivités, des processus de GEPEEC.

### Exemple inspirant

#### L'Estonie, vitrine européenne de l'e-administration et l'e-gouvernement

En Europe, l'Estonie est un exemple intéressant de modernisation de l'administration par le numérique, qui peut être érigé en modèle européen face au modèle autoritaire numérique chinois et au solutionnisme américain.

La construction de l'État numérique en Estonie est un projet politique. Il vise à placer le citoyen au centre, à l'instar des démarches de design thinking dont l'objectif est de concevoir un service ou un produit en mettant l'utilisateur au centre. Ce modèle d'administration numérique repose sur trois piliers :



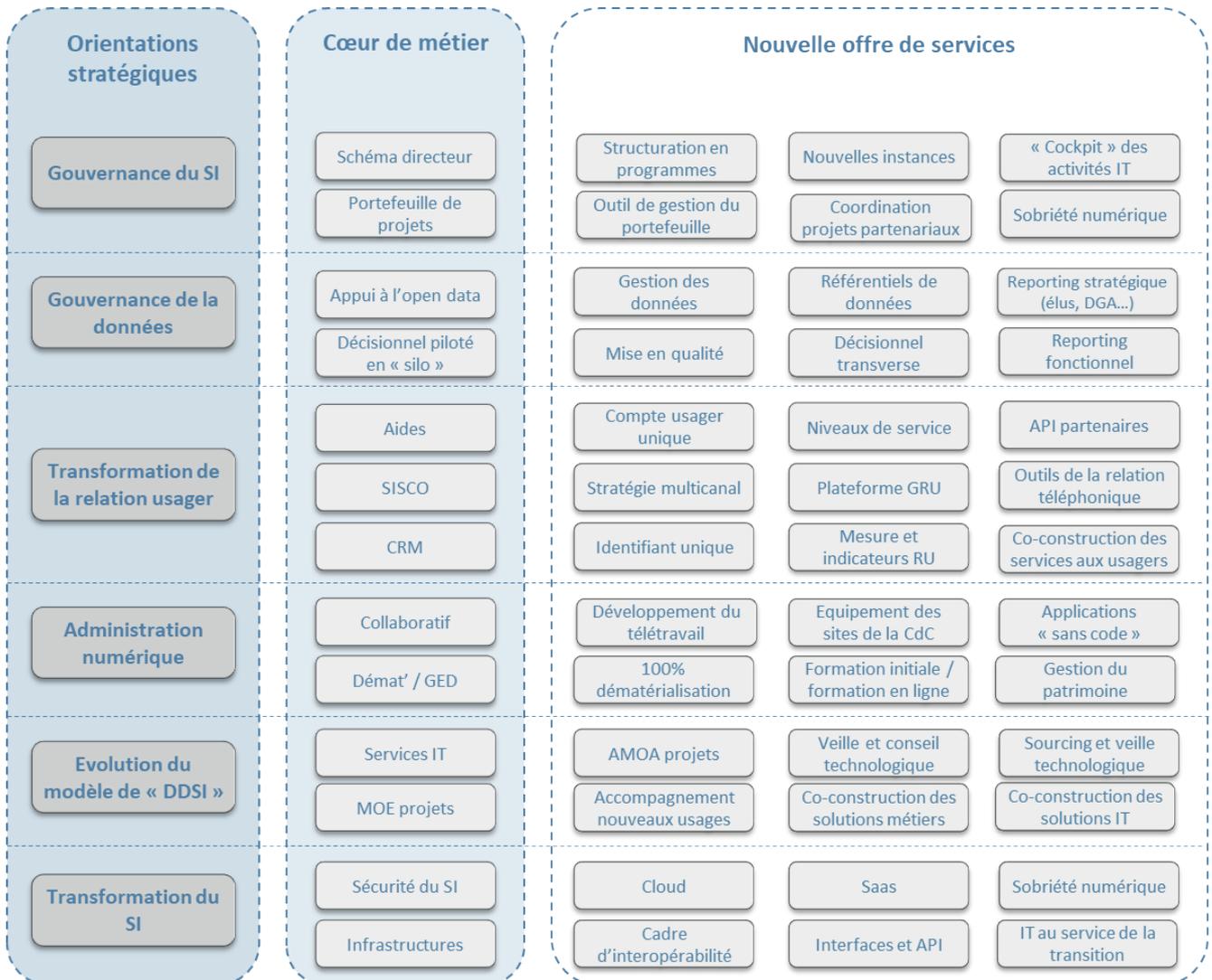
- **L'identité numérique** : encadré par la loi, l'identité numérique vise à répliquer le principe des papiers d'identité en version numérisée. Elle permet de faciliter les démarches en permettant une signature électronique des documents ;
- **La X-road** qui introduit une logique de décentralisation des données des citoyens. Chaque administration héberge les données relatives à ses services et un référentiel commun permet de combiner les données en fonction des démarches et des besoins. Ainsi, il n'est pas possible d'accéder à l'ensemble des informations d'un citoyen à partir d'une base de données centralisée. Ce système permet une plus grande interopérabilité entre les services et réduit également les risques liés aux cyberattaques ;
- **Le portail numérique** est un portail d'accès unique aux services administratifs. L'utilisateur dispose ainsi d'un guichet unique pour réaliser ses démarches administratives.

L'ensemble de ce système permet de réduire le temps d'attente pour le traitement des demandes et de faciliter les démarches. L'identité numérique permet par exemple de voter en ligne, d'accéder facilement aux services de santé ou encore d'enregistrer une société en moins de 20 minutes.

**De son côté, la Collectivité de Corse organise sa transformation digitale autour de 3 volets d'action :**

- Elaborer sa feuille de route de transformation digitale : La Direction du Digital et des Systèmes d'Information de la Collectivité de Corse a décidé d'œuvrer à la mise en œuvre d'orientations stratégiques, qui répondent aux besoins de visibilité et de lisibilité des parties prenantes (élus, responsables administratifs, agents, partenaires, usagers...). Cette feuille de route stratégique est structurée autour d'une vision synthétique des services aujourd'hui délivrée sur son cœur de métier et la trajectoire à réaliser à compter de 2022 pour développer l'offre de services SI autour de 6 domaines stratégiques :
  - Renforcer la gouvernance du SI ;
  - Mettre en place une gouvernance des données de la Collectivité ;
  - Développer la relation numérique aux usagers ;
  - Mettre en place une administration numérique ;
  - Faire évoluer le modèle de fonctionnement de la DDSI ;
  - Transformer le modèle de gestion des SI.
- S'engager dans une dynamique de transformation digitale portée par une nouvelle relation à l'utilisateur (SI GRU) et une dématérialisation totale de ses processus (Dématérialisation, GED...). Elle appelle un scénario d'architecture cohérent avec l'urbanisation du SI de la Collectivité et de profonds changements organisationnels.
- Adapter la gouvernance SI de la Collectivité de Corse à l'importance croissante du digital et à la nécessaire accélération des transformations. Le renforcement de la gouvernance des projets SI / numériques doit se matérialiser à travers une nouvelle offre de services de pilotage et de planification stratégique du SI en l'adaptant aux enjeux de gouvernance.





*Synthèse de la feuille de route stratégique du SI de la CdC*

## **{ 3 } Enjeu 3 : Engager une modernisation de l'action publique par le Design**

Smart Isula veut rompre avec les approches commerciales qui vantent l'outil numérique comme « à coup sûr » la solution au besoin des usagers. Il faut repenser la conception des services publics et politiques publiques en centrant son approche sur le besoin de l'utilisateur et ceci bien en aval du choix des outils.

Le recours au design dans l'action publique permet de répondre à des besoins, de résoudre des problèmes, de proposer des solutions différentes, dans le but de satisfaire directement la demande de l'utilisateur. Le design utilise le dessin et la maquette pour réfléchir, communiquer, donner une forme matérielle à une pensée.

Ainsi, le design des politiques publiques est l'application des principes du design à la fabrication des politiques publiques centrées sur l'utilisateur.

La pratique du design des politiques publiques se développe fortement et la plupart des collectivités et administrations mobilisent la discipline en créant des « Labs », terme qui désigne les laboratoires d'innovation publique.

Ces « Labs » intègrent les différentes démarches de design autour de phases d'exploration, de créativité, de réalisation de prototypes et de tests impliquant les utilisateurs. Les prototypes n'aboutissent pas nécessairement à des services numériques mais la démarche doit essayer chez les informaticiens lorsqu'il s'agit d'en créer.

Depuis 2020, la Collectivité de Corse s'est dotée d'un laboratoire d'innovation publique territoriale, le Corsica Lab. À travers les approches, techniques et méthodes qu'il déploie, le Corsica Lab permet de :

- Garantir la mise en œuvre de dispositifs adaptés au terrain car centrés sur les usages et les usagers ;
- Mettre à la disposition du territoire un espace d'expérimentation de l'action publique ;
- Interroger la créativité des agents mais aussi celle des élus et des citoyens afin de concevoir de nouveaux services aux usagers ;
- Diffuser des pratiques ainsi qu'une culture du design et plus largement de l'innovation publique ;
- Stimuler l'émergence d'initiatives locales par la pluridisciplinarité, par la créativité, l'écoute et la proximité.

### Le Corsica Lab

Situé à Bastia, le laboratoire d'innovation publique territoriale « Corsica Lab » a été mis en place en complémentarité du système de fonctionnement classique de l'administration territoriale.

Il a vocation à devenir le lieu où sont testées et expérimentées les politiques publiques de demain, via des approches créatives orientées usages et usagers.

Il déploie une offre de services territorialisés à destination aussi bien de l'administration

que des usagers du service public, et se base sur le triptyque :

- Espace physique nomade, neutre et ouvert ;
- Equipe spécialisée dans le design de services publics ;
- Réseau de relais au sein et en dehors de l'administration.

Cette offre de services propose à la fois l'exploration et l'immersion dans des problématiques publiques, l'élaboration de scénarios prospectifs pour imaginer et concevoir de nouveaux services ainsi que le test et la simulation pour valider ou améliorer les solutions auprès des usagers, sur le terrain.



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

de coopération entre les agents de la Collectivité de Corse qui estompe les freins et les positionnements habituels, mais également un espace qui assure le lien avec l'utilisateur, autour de ses projets.

Le Lab contribue à la sensibilisation et la diffusion d'une culture de l'innovation au sein de la Collectivité mais plus largement au sein de l'ensemble des administrations en Corse. Il se veut être un espace facilitateur et neutre de

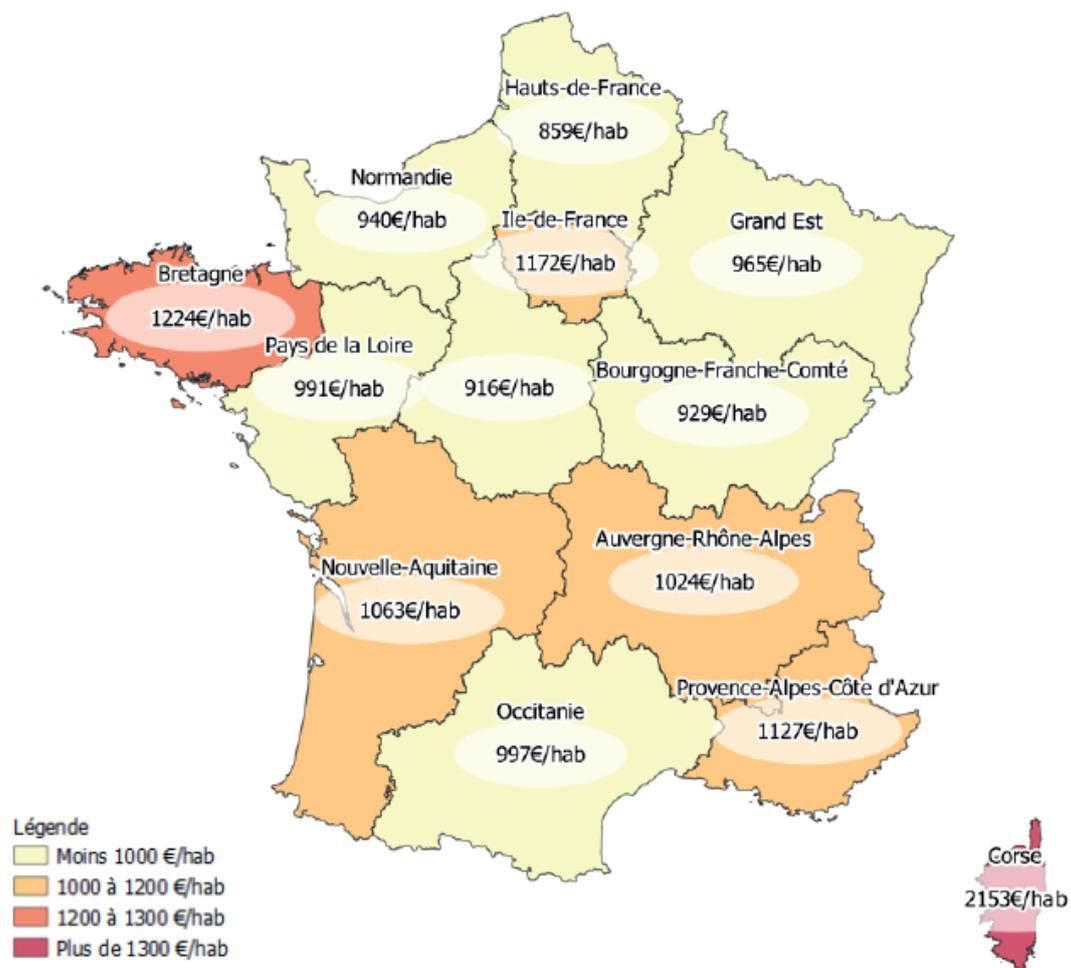
**3 pistes d'actions ont été identifiées :**

- 97. Valoriser le laboratoire d'innovation publique territoriale, Corsica Lab** à travers des approches centrées sur l'utilisateur :
- S'appuyer sur le Lab pour explorer l'opportunité de « designer » de nouveaux services publics numériques et accélérer la mise en œuvre de certains déjà initiés comme la dématérialisation dans l'administration ;
  - Considérer le laboratoire comme un « bac à sable » permettant de construire et tester rapidement, de manière transversale, des réponses à des besoins issus du terrain en matière de services numériques.
- 98. Intégrer les approches centrées sur l'utilisateur et le design de services dans les services informatiques des collectivités et administration.** Par exemple : Mettre en place un « Design Day » avec l'ensemble des acteurs publics pour former et sensibiliser largement les élus, responsables, RH et chefs de projet aux leviers du Design couplé aux possibilités offertes par le numérique.
- 99. Proposer des hackathons et/ou journées dédiées à la conception de nouveaux services numériques dans l'administration** en lien avec les enjeux spécifiques de la Corse (ex : applications en cas d'inondation ou d'intempérie forte, solutions GPS avec le partage des données en open data...).

## { 4 } Enjeu 4 : Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique

En 2020 la commande publique en Corse représente un montant de 700 M€, plaçant l'île en tête des régions de France avec le montant de la commande publique par habitant le plus élevé, de 2 153 €/habitant.

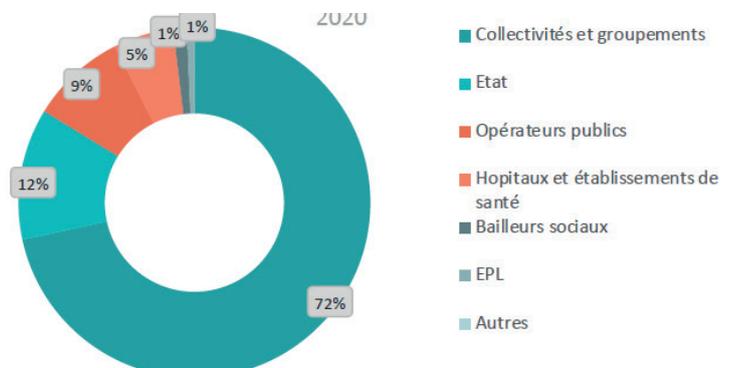
### *Montant de la commande publique par habitant en 2020*



Avec un volume de 72 % des achats réalisés, les principaux acheteurs sont les collectivités et leurs groupements. Vient ensuite, loin derrière, les commandes de l'État avec 12 % des achats.

Dans ce contexte, mieux dépenser constitue un enjeu majeur pour les collectivités et leurs groupements.

Les dispositifs d'amélioration de l'achat public par les collectivités sont nombreux et parmi ceux-ci il en est un qui, en Corse, pourrait produire des effets bénéfiques à l'ensemble des acheteurs publics mais aussi aux bénéficiaires et s'avérer comme un moteur puissant de l'économie insulaire.



Il s'agit pour cela de mettre en place une démarche de mutualisation de l'achat public et d'engager une dynamique collective au sein des acheteurs publics en Corse. Elle permettrait de stimuler à la fois l'achat public et de faciliter l'accès des entreprises bénéficiaires à l'offre. En fédérant les acheteurs publics insulaires, une vision renouvelée de l'achat public pourrait voir le jour. En voici quelques arguments :

- Cartographier les fournisseurs par une politique de sourcing pour mieux sélectionner ensuite ;
- Atteindre une taille critique qui en Corse fait souvent défaut ;
- Permettre la diffusion de l'information au sein des acheteurs publics mais aussi vis-à-vis des bénéficiaires ;
- Garantir une visibilité et une reconnaissance de l'offre ;
- Envisager des économies d'échelle, l'harmonisation des services et des équipements, le développement de nouveaux champs de compétences, la veille sur les dispositifs innovants ;
- Orienter la commande publique vers l'économie circulaire et l'achat durable et responsable ;
- Organiser une veille mutualisée (réglementaire, juridique) afin d'innover dans la commande publique.

#### **Piste d'actions identifiée :**

**100. Mettre en place un portail unifié territorial autour d'une salle des marchés publics.** Il s'agit de fédérer l'ensemble de la commande publique territoriale au sein d'un seul et même portail. Elle permet de consolider une dynamique collective pour offrir des informations, partager les bonnes pratiques, assurer une veille, inciter à l'achat groupé, permettre de valoriser l'offre et la demande.

## **{ 5 } Enjeu 5 : Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne**

Pour envisager un usage des services en ligne centré sur l'utilisateur, il s'avère désormais essentiel de gérer l'identité des personnes qui les utilisent. C'est tout l'enjeu de l'identité numérique. Elle désigne l'attribution à une personne d'un identifiant unique sécurisé pour l'utilisation de l'ensemble des services en ligne nécessitant son authentification, et en particulier ses démarches administratives.

L'identité numérique ne manque pas de soulever des interrogations notamment sur l'usage des informations personnelles, la confiance à accorder aux dispositifs mis en place, leur accessibilité au plus grand nombre, ainsi que des problématiques liées à la sécurisation des données et à la souveraineté numérique.

S'intéresser à l'identité numérique c'est aussi s'intéresser au cadre de confiance sur lequel elle se bâtit. Ce cadre se construit sur des règles claires et compréhensibles et des acteurs crédibles.

Aujourd'hui les principales plateformes de réseaux sociaux et les GAFAM (Google, Facebook et consorts) se positionnent comme des fournisseurs d'identité numériques. De nombreux services sont désormais accessibles sous couvert de l'identité numérique de ces géants du net. Cette forme d'identité numérique bien que fortement utilisée pose un problème de confiance rédhibitoire. D'une part les règles définies ne garantissent en aucun cas la protection des données personnelles, d'autre part les industriels qui les portent n'obéissent qu'à leurs propres intérêts.

À l'échelle européenne, dans le cadre du règlement sur l'identité numérique et les services de confiance, « eIDAS » (electronic identification and trust services) un cadre de confiance se constitue. Il vise à instaurer un mécanisme de reconnaissance mutuelle des moyens d'identification électronique des États membres sur l'ensemble des services en ligne des autres États membres.

Au niveau national, l'État, par le biais de sa mission interministérielle consacrée à l'identité numérique, déploie le service FranceConnect, interface d'identités numériques. Via ce service, il joue sa fonction d'État plateforme, c'est-à-dire non pas un État qui centralise, mais qui structure, fédère, ouvre, sécurise les dispositifs d'identité numérique. Il en va d'un enjeu d'acceptabilité pour les citoyens.

Si FranceConnect ne remplit pas encore toutes ses promesses, l'utilisation du service progresse. Fin 2020, l'ensemble des régions, 24 départements et 620 communes l'utilisent pour vérifier l'identité des utilisateurs et autoriser l'accès à différents services en ligne. Le nombre d'utilisateurs uniques de FranceConnect est ainsi passé de 1 million en 2017 à près de 15 millions à la fin du mois de mars 2020, avec un rythme de croissance actuel important (+ 485 000 utilisateurs par mois en moyenne en 2019).

La Collectivité de Corse a, pour sa part, pris le virage FranceConnect à l'occasion de la crise sanitaire de la Covid-19 de mars 2020 en déployant son plan de relance régional SALVEZZA.

Dans ce contexte, il est utile de se préoccuper de la façon de gérer l'identité numérique des corses notamment pour délivrer des services en lignes.

Pour cela il convient de mener une action concertée État/Collectivités et en rejetant le recours à des modes d'identification peu fiables susceptibles de détourner les données personnelles.

Smart Isula œuvrera à définir les mécanismes d'une identité numérique de confiance pour les Corses afin de générer de nouveaux usages et proposer des fonctionnalités promptes à redynamiser la vie publique, en capitalisant sur la confiance acquise dans son utilisation. Elle pourrait constituer un relais fiable à l'identification en ligne auprès de l'ensemble des acteurs publics, privés et marchands, qui s'appuient sur une identification sécurisée pour leurs transactions. À ce titre, elle viendrait en alternative à des dispositifs déjà existants mais fragmentés entre chaque acteur.

**5 pistes d'actions ont été identifiées :**

- 101. Définir la feuille de route de l'identité numérique pour la Corse.** Intégrer les groupes de travail État/Collectivités sur l'identité numérique pour que la réponse ne soit pas uniquement étatique mais implique aussi le niveau territorial. Consulter les citoyens pour définir la feuille de route ;
- 102. Intégrer l'identité numérique comme une brique de base des services numériques offerts par les collectivités ;**
- 103. Adjoindre à l'identité numérique la notion de certificat et de signature numériques pour les échanges électroniques** et engager la Collectivité de Corse à devenir une autorité de certification capable de délivrer les certificats électroniques pour les échanges dématérialisés ;
- 104. Mettre en place un moratoire à l'usage de la reconnaissance faciale dans la vie publique** (et aussi comme une technologie associée à la sécurisation des espaces publics ou privés) ;
- 105. Sensibiliser les usagers aux enjeux de l'identité numérique et à la protection des informations personnelles.**

**Sources :**

<https://www.renaissancenumerique.org/publications/identite-numerique-passer-a-une-logique-citoyenne>

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/micnum/l15b3190\\_rapport-information#](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/micnum/l15b3190_rapport-information#)

## **{ 6 } Enjeu 6 : Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique**

La notion d'algorithme est associée à la programmation. Celle-ci correspond à une suite d'étapes et de règles plus ou moins clairement établies et appliquées en vue de la résolution d'un problème. C'est sur cette base que se conçoivent les services numériques depuis l'arrivée de l'informatique dans les années 1970.

Jusqu'aux années 2000, les développeurs avaient recours à l'algorithme « standard » qui consiste à inscrire la logique de l'algorithme directement dans le programme informatique.

Aujourd'hui, il existe une autre forme de programmes désignés autour du concept d'IA / intelligence artificielle. Ces programmes particuliers réalisent des tâches que les algorithmes standards ne peuvent pas résoudre et qui relèvent habituellement de l'intelligence humaine.

Pour fonctionner, ils ont souvent recours à l'apprentissage. C'est-à-dire qu'il faut alimenter le système avec des données pour que se génère un modèle informatique dynamique qui répondra à la demande.

Ces programmes basés sur l'IA occupent une place de plus en plus importante dans notre quotidien. Ils s'immiscent largement dans notre paysage institutionnel. Pour ne citer que quelques exemples : sélection à la sortie du lycée, mutation du travail des enseignants, accès à l'emploi, ou même encore dans le domaine de la justice.

Ils soulèvent de grands enjeux tels que celui de la protection des données personnelles et de la vie privée, celui de la fiabilité et de l'efficacité, celui de la discrimination et des biais, celui de l'intelligibilité et de l'explicabilité des résultats ou encore celui de la légitimité même des algorithmes d'aide à la décision et de leurs applications. Surtout si ces algorithmes sont censés être mis au service de l'action publique.

Il est donc essentiel de s'emparer de ces enjeux, en sachant qu'au sein de la plupart des collectivités territoriales et parmi les acteurs en charge de politiques publiques, le sentiment d'impuissance face à ces outils technologiques domine.

Il faut dès à présent que les pouvoirs publics s'intéressent à l'IA et sensibilisent les élus sur le sujet.

Ceci en sachant qu'une IA « éthique » répond à 7 principes essentiels :

1. Une action humaine et un contrôle humain sur l'IA associé aux respects des droits fondamentaux ;
2. Un principe de robustesse technique et de sécurité ;
3. Le respect de la vie privée et gouvernance des données ;
4. La transparence associée à la traçabilité, l'explicabilité et la communication ;
5. La diversité, la non-discrimination et l'équité ;
6. Le bien-être sociétal et environnemental ;
7. La responsabilité.

Face à ces exigences, chaque partie prenante a son rôle à jouer :

- a. Les développeurs devront mettre en œuvre et appliquer les exigences aux processus de conception et de mise au point ;
- b. Les prestataires devront veiller à ce que les systèmes qu'ils utilisent et les produits et services qu'ils proposent respectent les exigences ;
- c. Les utilisateurs finaux et la société au sens large devront être informés de ces exigences et être en mesure de demander qu'elles soient respectées.

**4 pistes d'actions ont été identifiées :**

106. *Promouvoir la transparence algorithmique dans le secteur public et l'usage de logiciels open source ;*
107. *Sensibiliser les acteurs publics aux principes d'une IA « éthique ». Produire un guide à l'attention des collectivités, animer des séminaires sur le sujet... ;*
108. *Déployer les premiers services « tests » d'IA dignes de confiance dans l'action publique (exemple : Chabot) ;*
109. *Œuvrer à la structuration d'un pôle d'ingénierie consacré à l'IA et dans ce cadre soutenir le projet en cours EDIH IA et robotique (cf. Livret n°3 Smart Isula « Gouvernance »). Inciter l'université de Corse à investir ce domaine.*

**Source :**

<https://chaire-actionpublique.fr/seminaire-intelligence-artificielle/>

## **{ 7 } Enjeu 7 : La donnée publique un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique**

Comme le révèle le livret n°4 Smart Isula consacré à la donnée, celle-ci constitue une branche maîtresse de la stratégie numérique de la Corse. La juste appréciation des enjeux autour de la donnée notamment par les acteurs publics est essentielle pour assurer la réussite des ambitions numériques de la Corse.

Ainsi il convient d'insister sur la nécessité pour les acteurs publics de la Corse de s'approprier leurs données et de les valoriser en prenant en compte :

1. La donnée à caractère personnel qui correspond à une information se rapportant à une personne physique. Elle identifie cette personne directement ou permet indirectement son identification. Les données sensibles forment une catégorie des données personnelles spécifiques qu'il est interdit de détenir ou de traiter (exemples : l'origine ethnique, l'opinion politique, l'appartenance syndicale, l'orientation sexuelle, les données biométriques...). Seul un consentement spécifique autorise, sous conditions, leur utilisation ;
2. Les données publiques qui sont l'ensemble des données produites par les administrations dans le cadre de leurs missions. Dès lors qu'elles présentent un intérêt collectif (social, économique, environnemental, démocratique...) elles sont soumises « par défaut » à une obligation de publication en open data ;
3. Les données d'intérêt général qui sont définies par la loi pour une République numérique comme les données liées aux contrats de concession. Par extension, il s'agit des données produites par des entreprises privées dans le cadre d'une mission de service public ;
4. Les données privées d'intérêt général ou territorial qui concernent de nombreuses données produites par des acteurs privés sur un territoire peuvent avoir un impact sur les politiques publiques. C'est le cas par exemple des données produites par Waze ou Airbnb qui interfèrent avec les politiques de déplacement ou l'accueil touristique. Les collectivités peuvent légitimement vouloir accéder à ces données qui présentent un réel intérêt général pour leur territoire.

À l'échelle des collectivités et des acteurs publics corses, l'intérêt pour les données est souvent mésestimé voir sous-évalué.

La démarche d'opendata territoriale menée par la Collectivité de Corse depuis 2013 n'a pas suffisamment convaincu pour engendrer un fort mouvement d'ouverture des données publiques.

C'est dans ce contexte que devra trouver toute sa place le futur « Service Public territorial de la Donnée » afin d'accompagner un mouvement d'ensemble de prise de conscience et de valorisation (cf. livrets n°3 et n°4 Smart Isula).

**6 pistes d'actions ont été identifiées :**

- 110. Renforcer la démarche opendata dans les collectivités et les administrations en Corse ;*
- 111. Engager un mouvement de sensibilisation de l'ensemble du secteur public à l'enjeu de la donnée ;*
- 112. Identifier un retour « biens communs données publiques » dans les dispositifs d'aides mais aussi dans les marchés publics ;*
- 113. Intégrer les éléments contractuels nécessaires afin d'assurer la récupération des données d'intérêt général liées aux contrats passés par les collectivités, aux conventions avec les organismes satellites et PPP... ;*
- 114. Sensibiliser fortement les observatoires publics présents sur le territoire à la donnée et à la donnée ouverte ;*
- 115. Entamer les négociations avec les plateformes privées pour la récupération des données d'intérêt général stratégique.*

## **{ 8 } Enjeu 8 : S'engager sur la voie d'un numérique responsable**

Il est essentiel d'avoir conscience qu'autour de la transformation numérique, se déploient des offres industrielles consommatrices de ressources et génératrices de maux pour la planète. L'extraction des ressources et leurs transformations en composants électroniques représentent, de loin, la première source d'impacts environnementaux, suivis par les pollutions associées à la fin de vie de ces composants :

Les quelques chiffres ci-dessous sont éloquentes :

- La part d'Internet dans les émissions de GES est de 4 %. Soit 50 % de plus que les émissions de GES des transports aériens mondiaux par an ;
- Selon l'ADEME, on compte aujourd'hui dans le monde 9 Milliards d'appareils (ordinateurs, smartphones, objets connectés...). On estime que 70 à 90 % des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne suivent pas les filières de recyclage réglementées ;
- La quantité de produits chimiques nécessaires à la fabrication d'un ordinateur est de 22 kilogrammes, sans compter les 240 kg de combustibles et les 1,5 tonnes d'eau ;
- On estime à 4 ans, la durée d'utilisation d'un ordinateur. Entre 1985 et 2015, la durée d'utilisation d'un ordinateur a été divisée par 3 (passant de 11 à 4 ans) ;
- Désormais le streaming vidéo occupe 60 % de la bande passante d'Internet, dont 15 % uniquement pour Netflix. Le streaming vidéo explose alors qu'il est très énergivore.

Afin que les effets positifs du numérique ne soient pas annulés par les effets rebonds induits, il est important de mesurer son empreinte et de s'engager dans une démarche « numérique responsable ».

La notion de « numérique responsable » recouvre à la fois le Green IT, pour réduire l'empreinte environnementale à l'échelle d'une Direction des Services Informatiques, et l'IT for green, qui met le numérique au service du développement durable et la conception responsable des services numériques.

Smart Isula érige la charte du numérique responsable comme une des quatre chartes fondatrices de la démarche (Cf. livret n°3 Smart Isula). Dans ce domaine, le secteur public en Corse doit montrer l'exemple pour initier le mouvement d'amélioration continue de l'empreinte écologique et sociale du numérique qu'il met en œuvre.

Si un corpus réglementaire est entré en vigueur depuis le premier trimestre 2020, au-delà de la loi, il s'agit pour les organismes publics de montrer la voie d'une transition numérique qui se fait en ayant conscience des enjeux du développement durable pour l'avenir de la planète.

Le « label numérique responsable » construit par l'Institut du Numérique Responsable en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, l'ADEME et WWF, offre une démarche permettant de s'engager vers un numérique responsable.

Il offre un référentiel qui s'appuie sur 5 axes et 14 principes d'actions et il dispose d'une version spécialement destinée aux collectivités.

**3 pistes d'actions ont été identifiées :**

- 116. Engager les collectivités et les administrations sur la voie de la labélisation Numérique Responsable ;*
- 117. Sensibiliser les commandes publiques afin d'intégrer les clauses du Numérique Responsable dans les marchés publics ;*
- 118. Mobiliser les plans de formation des collectivités et le CNFPT autour du Numérique Responsable.*

**Sources**

<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2021/guide-achats-numeriques-responsables-version-beta-avril-2021.pdf>

<https://label-nr.fr/referentiel-numerique-responsable/>

## **{ 9 } Enjeu 9 : La cybersécurité un enjeu central de l'action publique**

Les collectivités territoriales sont engagées dans une transformation numérique profonde, autant pour répondre à des obligations réglementaires que dans un souci de rendre un meilleur service aux citoyens.

Cette dépendance de plus en plus forte aux systèmes d'information, couplée à l'hétérogénéité de la taille des collectivités, crée une fragilité.

Ainsi, la protection des systèmes d'information des collectivités territoriales et plus généralement des institutions publiques se révèle un axe prioritaire pour construire la confiance et des services numériques résilients.

Pour répondre au défi de la sécurité du numérique des institutions publiques en Corse, il convient de se doter en local des moyens nécessaires permettant :

- Le renforcement de la confiance des usagers dans l'utilisation des services numériques ;
- Le renforcement de la sécurité des données et particulièrement de celles à caractère personnel ;
- Le renforcement de la sécurité des systèmes mobilisés à la transformation numérique des administrations ;
- La consolidation des stratégies de sécurité intégrée dans une vision à la fois technique, réglementaire, organisationnelle et décisionnelle susceptible d'offrir une réponse adaptée aux différents types de risques.

Pour cela il convient :

- De mettre en place une gouvernance qui vise à impliquer l'ensemble des acteurs (décideurs, agents, etc.) des collectivités territoriales dans la sécurité par la définition et le suivi d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) ;
- D'assurer une gestion des risques qui doit amener les collectivités territoriales à s'interroger sur les menaces auxquelles elles sont exposées et les mesures à mettre en œuvre pour s'en protéger tout en tenant compte d'un certain nombre de contraintes (financière, humaine, sociale, etc.) ;
- D'engager un processus d'amélioration continue qui permet à la collectivité d'évaluer régulièrement son niveau de sécurité afin d'identifier les domaines dans lesquels elle doit progresser.

**Piste d'actions identifiée :**

*119. Élaborer la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse en concertation avec l'ensemble des parties prenantes dans le continuum des travaux Smart Isula.*

**Source :**

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/securite-numerique-des-collectivites-territoriales-lessentiel-de-la-reglementation/>

## **{ 10 } Enjeu 10 : Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale**

Afin de positionner le numérique au cœur de l'action publique territoriale il convient d'œuvrer à renforcer deux axes, l'un orienté « maîtrise d'ouvrage », l'autre orienté « maîtrise d'œuvre » :

1. Le premier axe orienté « maîtrise d'ouvrage » concerne l'accompagnement des politiques publiques en faveur du numérique, la mise en œuvre des stratégies territoriales de transformation et d'aménagement numérique de la Corse. Il concerne aussi le suivi et l'accompagnement de Smart Isula ;
2. Le second axe est lui orienté vers la mise en œuvre opérationnelle des services numériques dont la Corse a besoin pour accompagner son action publique. Il s'agit ici d'identifier un opérateur de services numériques issu d'une dynamique de mutualisation de moyens informatiques, logiciels, réseaux rattachés à l'action publique.

### ***Axe 1 : Accompagner les politiques publiques en faveur du numérique***

Depuis 2004, avec la création de la Mission des Technologies de l'Information pour la Corse au sein de la Collectivité Territoriale de Corse, les équipes et l'organisation dévoluent à l'aménagement numérique ont sensiblement évolué malgré le grand nombre de projets portés en faveur du très haut débit, des services numériques et de l'inclusion numérique.

Les ambitions et les enjeux révélés par Smart Isula, imposent d'envisager un portage au fort potentiel permettant :

1. La coordination de la politique régionale en matière numérique ;
2. L'animation de la gouvernance Smart Isula autour de ses principes et de ses valeurs ;
3. La coordination des pôles d'ingénierie Smart Isula en cours et à venir ;

4. L'évaluation, la mesure, le suivi des orientations, projets et initiatives et de l'impact sociologique du numérique au travers d'un observatoire du numérique ;
5. La garantie d'un accès haut débit de qualité (fixe et mobile) sur l'ensemble de la Corse et une interconnexion corse-continent sous forme de continuité territoriale ;
6. La coordination de l'accompagnement de la société insulaire et la mise en capacité des populations autour d'un numérique inclusif et émancipateur ;
7. La mise à disposition d'un pôle d'expertise numérique capable d'accompagner les décideurs publics régionaux sur les choix stratégiques d'innovation ;
8. Le portage du service public de la donnée et des systèmes d'information géographiques ;
9. La mise en place et/ou la coordination d'actions à destination des acteurs économiques autour de la transformation des TPE et PME en articulation avec l'ADEC ;
10. L'articulation avec l'innovation notamment autour de l'action numérique du Corsica Lab, de l'incubateur Inizia, du pôle pépite de l'université...

**Piste d'actions identifiée :**

**120. Redéfinir la feuille de route de l'actuelle Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la CdC.** Cette feuille de route devra prendre en compte les enjeux, mettre en perspective et redéfinir le positionnement, l'articulation, le dimensionnement de la direction dans un schéma d'évolution du type « Agence du numérique ».

## **Axe 2 : Mettre en œuvre un opérateur technique de services numériques**

Les collectivités en Corse, pour la plupart, n'ont pas les moyens d'agir seules en faveur de leur transformation digitale. Elles ne peuvent le faire qu'en se fédérant autour d'une dynamique collective.

Cette dynamique collective peut s'incarner autour d'un opérateur de proximité proposant des solutions numériques délivrant une palette de services numériques dédiés et mutualisés à l'ensemble des acteurs publics.

Au regard de la diversité des collectivités, et du fait que la plupart n'atteignent pas la taille critique pour mettre en œuvre transformation numérique, un opérateur territorial de solutions numériques dédiées à l'action publique se révèle indispensable.

Il pourrait apporter des solutions de services en ligne adaptées basées sur la numérisation des échanges, que tous les acteurs publics locaux, et singulièrement les plus petits, n'ont pas les moyens de maîtriser.

Pour cela il convient de faire émerger en Corse ce prestataire de solutions numériques transparent et neutre et dévoué au service public. Ce prestataire pouvant être issu d'un partenariat public-privé, d'une procédure de groupement d'achats, ou d'une fédération d'acteurs.

En Corse, il existe aujourd'hui la SITEC, une société d'économie mixte dont une part de l'activité est entièrement dévolue aux services pour les collectivités. Elle accompagne aujourd'hui environ 300 collectivités (solutions métiers GF/RH et modules associés qui sont le cœur de l'offre, dématérialisation des marchés publics, SIG, tiers de télétransmission, fournisseurs de certificats électroniques, parapheur électronique, coffre-fort électronique pour les agents...). Elle offre de plus un Datacenter au fort potentiel. Son actionnariat majoritaire détenu par la Collectivité de Corse lui permettrait sans doute de jouer ce rôle clé d'opérateur territorial de solutions numériques de services publics.

**Piste d'actions identifiée :**

**121. Étudier la faisabilité d'engager la SITEC comme l'opérateur territorial de solutions dédiées à l'action publique** autour :

- D'une palette d'outils et de services intégrés et mutualisés au bénéfice des acteurs publics regroupés ;
- D'une architecture de datacentre souveraine sécurisée au service des données publiques ;
- D'une offre de service de conseil et d'ingénierie pour accompagner les projets numériques des collectivités ;
- D'un laboratoire de solutions innovantes.

Cette réflexion pouvant rejoindre l'espace de réflexion Think Thank évoqué dans l'enjeu 2 afin de permettre de faire émerger des axes et des priorités en matière de mutualisation d'ingénierie, de compétences, de moyens et de capacité d'action.

## Récapitulatif des enjeux et des pistes d'actions

| Les enjeux |  | Les pistes d'actions |  |
|------------|--|----------------------|--|
| 1          | Associer pleinement les citoyens aux décisions et aux actions locales                                    | 90                   | Décliner et mettre à disposition une palette de services orientée « Civitech »   |
| 2          | Préparer la transformation digitale de l'administration  | 91                   | Mobiliser la communauté des DSI, DGS, DRH, et agents investis autour de la transformation digitale de l'action publique                        |
|            |  | 92                   | Susciter la mise en œuvre de schéma directeur de transformation digitale au sein des collectivités   |
|            |  | 93                   | Mettre à disposition un centre de ressources et de services numériques opérationnels en faveur de l'action publique                            |
|            |  | 94                   | Assurer une veille active sur les appels à projets nationaux et européens en faveur de la transformation digitale de l'administration          |
|            |  | 95                   | Former et accompagner les élus dans le processus de transformation digitale de leur institution  |
|            |  | 96                   | Accompagner les personnels des collectivités autour de la transformation de leur métier par le numérique                                       |
| 3          | Engager une modernisation de l'action publique par le Design   | 97                   | Valoriser le laboratoire d'innovation publique territoriale, Corsica Lab   |
|            |  | 98                   | Intégrer les approches centrées sur l'utilisateur et le design de services dans les services informatiques des collectivités et administration |
|            |  | 99                   | Proposer des hackathons et/ou journées dédiées à la conception de nouveaux services numériques dans l'administration                           |
| 4          | Valoriser la commande publique pour qu'elle soit génératrice d'innovation et de développement économique | 100                  | Mettre en place un portail unifié territorial autour d'une salle des marchés publics   |
| 5          | Une identité numérique de confiance clé d'accès aux services publics en ligne                            | 101                  | Définir la feuille de route de l'identité numérique pour la Corse  |
|            |  | 102                  | Intégrer l'identité numérique comme une brique de base des services numériques offerts par les collectivités.                                  |
|            |  | 103                  | Adjoindre à l'identité numérique la notion de certificat et de signature numériques pour les échanges électroniques                            |
|            |  | 104                  | Mettre en place un moratoire à l'usage de la reconnaissance faciale dans la vie publique   |
|            |  | 105                  | Sensibiliser les usagers aux enjeux de l'identité numérique et à la protection des informations personnelles                                   |

| Les enjeux |  | Les pistes d'actions |  |
|------------|--|----------------------|--|
| 6          | Une intelligence artificielle « éthique » au service de l'action publique  | 106                  | Promouvoir la transparence algorithmique dans le secteur public et l'usage de logiciels open source  |
|            |  | 107                  | Sensibiliser les acteurs publics aux principes d'une IA « éthique »  |
|            |  | 108                  | Déployer les premiers services « tests » d'IA dignes de confiance dans l'action publique   |
|            |  | 109                  | Œuvrer à la structuration d'un pôle d'ingénierie consacré à l'IA   |
| 7          | La donnée publique un enjeu essentiel de souveraineté et d'action publique | 110                  | Renforcer la démarche opendata dans les collectivités et les administrations en Corse  |
|            |  | 111                  | Engager un mouvement de sensibilisation de l'ensemble du secteur public à l'enjeu de la donnée   |
|            |  | 112                  | Identifier un retour « biens communs données publiques » dans les dispositifs d'aides mais aussi dans les marchés publics                                  |
|            |  | 113                  | Intégrer les éléments contractuels nécessaires afin d'assurer la récupération des données d'intérêt général liés aux contrats passés par les collectivités |
|            |  | 114                  | Sensibiliser fortement les observatoires publics présents sur le territoire à la donnée et à la donnée ouverte   |
| 8          | S'engager sur la voie d'un numérique responsable                           | 115                  | Entamer les négociations avec les plateformes privées pour la récupération des données d'intérêt général stratégique                                       |
|            |  | 116                  | Engager les collectivités et les administrations sur la voie de la labélisation Numérique Responsable  |
|            |  | 117                  | Sensibiliser les commandes publiques afin d'intégrer les clauses du Numérique Responsable dans les marchés publics   |
| 9          | La cybersécurité un enjeu central de l'action publique                     | 118                  | Mobiliser les plans formation des collectivités et le CNFPT autour du Numérique Responsable  |
|            |  | 119                  | Élaborer la feuille de route de la politique cybersécurité de la Corse   |
| 10         | Deux piliers pour un numérique au cœur de l'action publique territoriale   | 120                  | Redéfinir la feuille de route de l'actuelle Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la CdC   |
|            |  | 121                  | Étudier la faisabilité d'engager la SITEC comme l'opérateur territorial de solutions dédiées à l'action publique   |





# **SMART ISULA**

*Schéma Directeur Territorial  
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 8

## **La transformation de l'action publique**

*La cinquième branche*



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

**[www.smart-isula.corsica](http://www.smart-isula.corsica)**